

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

légumes indigènes n'est pas dû seulement à la clémence du temps, mais aussi à la concurrence qu'exercent les prix de certains légumes importés. L'expérience montre toutefois que la demande de légumes d'hiver indigènes s'animerait à nouveau si au temps doux succède une série de journées froides.

Le marché du logement. — La situation du marché du logement tend à s'améliorer dans la plupart des villes suisses. Cette progression est encore lente dans les grandes villes où continuent d'affluer de nouveaux habitants. Genève, par contre, subit encore une forte pénurie, les besoins augmentant encore plus rapidement que la construction.

Les véhicules à moteur en Suisse. — Le parc des véhicules à moteur suisses a atteint 607.000 unités, sans compter les véhicules de l'armée et les tracteurs. L'augmentation a été de 95.000 unités dans les 12 derniers mois. On compte désormais une automobile pour 16 habitants (18 il y a 1 an), une motocyclette, un scooter ou un cycle à moteur pour 21 habitants (23) et un véhicule à moteur pour 8 habitants (9).

Les aspects sociaux de la coopération économique européenne. — Le B.I.T. a publié un rapport sur « les aspects sociaux de la coopération économique européenne ». Quatre points ont retenu l'attention des experts : les différences internationales dans le coût de la main-d'œuvre font-elles obstacle à une libéralisation des échanges internationaux ? — Comment réduire au minimum les difficultés qu'une coopération économique plus poussée pourrait causer aux personnes exerçant certaines activités ? — Serait-il, à la suite d'une libéralisation des échanges, nécessaire que les pays d'Europe définissent et appliquent leur politique sociale en se consultant et en collaborant plus étroitement qu'ils ne le font à l'heure actuelle ? — Quels sont les problèmes sociaux que poserait une plus grande mobilité de la main-d'œuvre sur le plan international ?

Des divergences franco-suisse. — Des divergences d'interprétation de l'accord commercial franco-suisse d'octobre 1955 ont nécessité la réunion de la Commission mixte à Paris. La Suisse reproche à la France de n'avoir pas autorisé l'importation de colorants pour la somme fixée par l'accord. En outre, des machines horlogères devaient être louées ou vendues aux fabricants français ; ces livraisons n'ont pu être effectuées, l'horlogerie française s'étant refusée à souscrire l'engagement de n'utiliser ces machines que pour l'alimentation du marché indigène.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37